



Fiche de renseignements

Année 2023/2024

Sans retour de ce dossier,
votre enfant ne pourra être accepté à aucun service périscolaire

(Un document à compléter **par enfant**)

L'ENFANT :

Nom et Prénom :

Date de naissance : garçon fille

Adresse :

Code postal : Ville :

maternelle élémentaire Niveau en 2023/2024 :

LA FAMILLE :

SITUATION FAMILIALE :

Mariés Vie maritale ou Pacsé(s) Veuf(ve) Célibataire Séparés ou Divorcés (dans ce cas, joindre une copie des minutes du jugement affectant la garde au père et/ou à la mère).

Attention, pour les enfants en garde alternée, merci de remplir un dossier par parent.

Nom et prénom du **PÈRE** :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal : Ville:

Téléphone domicile : Portable* :

Employeur du père :

Code postal : Ville :

Téléphone travail :

Courriel * :

Nom et prénom de la **MÈRE** :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Code postal: Ville:

Téléphone domicile : Portable* :

Employeur de la mère :

Code postal : Ville:

Téléphone travail :

Courriel* :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

Autorité parentale conjointe oui non

DIVERS :

N° d'allocataire CAF :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Pour les enfants fréquentant les activités péri et extra scolaires (accueil périscolaire, études surveillées, restaurant scolaire).

Nom du médecin traitant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Allergies respiratoires (asthme...) : oui non Alimentaires : oui non

Médicamenteuses ou autres : non oui Précisez :

Tout traitement médical régulier impose la mise en place d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Contactez pour cela la directrice de l'école.

Aucun médicament ne pourra être administré à votre enfant sans ordonnance.

Autorisation de transport :

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

responsable légal, autorise le responsable du service à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche, pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute intervention, y compris une anesthésie générale sur mon enfant.

Fait à Gometz la Ville, le :

Signature des représentants légaux :

En cas d'accident, prévenir (nom et prénom, téléphone) :

Droit à l'image : film / photographie :

Je soussigné(e) (nom et prénom) : responsable légal,

autorise la commune de Gometz la Ville à utiliser le droit à l'image de mon enfant :

lors des activités périscolaires et animations culturelles et sportives, et des spectacles y afférents sur tous les supports de la ville ainsi que ceux du Département, de la CCPL et du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Mention CNIL

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation et à la sécurité des enfants.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Gometz-la-Ville, place de la Mairie, 91400 GOMETZ LA VILLE. »

Signature des représentants légaux :

*Communication dématérialisée :

Vous recevrez des informations municipales par courriel ou texto

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

autorise la commune de Gometz la Ville à utiliser mon courriel et/ou mon téléphone portable (texto) pour toute information émanant de ses services.

Signature des représentants légaux :

Demande de prélèvement automatique :

Je souhaite poursuivre ce service

Je souhaite bénéficier de ce service et souhaite recevoir le dossier de demande

Vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service.

Signature obligatoire du débiteur :

Je soussigné(e) (nom et prénom)

certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

Je certifie avoir pris connaissance des règlements intérieurs des activités et les approuver.

Fait à

Le :

Signature obligatoire des parents ou du représentant légal :

PÈRE

MÈRE

Représentant légal



AUTORISATION DE SORTIE

Pour l'enfant :

PERSONNES HABILITÉES À PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT (*munies d'une pièce d'identité*).

Nom, Prénom :

en qualité de :

téléphone :

Nom, Prénom :

en qualité de :

téléphone :

Nom, Prénom :

en qualité de :

téléphone :

Nom, Prénom :

en qualité de :

téléphone :

Nom, Prénom :

en qualité de :

téléphone :

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET/OU ETUDES SURVEILLÉES : 16h45 / 17h45 / 18h45

(Pas d'inscription occasionnelle)

L'inscription aux activités périscolaires et/ou à l'étude est un engagement à l'année du jeudi 07 septembre 2023 au mardi 02 juillet 2024.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le prix des activités périscolaires et l'étude surveillée ne sera pas forfaitisé mais sera facturé à la séance. La facturation sera au plus juste en raison des jours fériés. Ces activités ne seront pas organisées ou maintenues si le nombre d'inscrits est inférieur à 8 enfants.

Le prix de la séance est de 4,55 € pour un enfant gometzien et de 5,22 € pour un enfant non gometzien.

ENTOURER L'ACTIVITÉ AUX JOURS CHOISIS.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATERNELLE	<input type="checkbox"/> Multi-activités (PS-MS-GS)	<input type="checkbox"/> Sophrologie (MS-GS)	<input type="checkbox"/> Multi-activités (PS-MS-GS)	<input type="checkbox"/> Initiation au jeu du cirque (GS)
	<input type="checkbox"/> Atelier créatif – Musique (MS-GS)		<input type="checkbox"/> Multi-sports (MS-GS)	<input type="checkbox"/> Magie (GS)
PRIMAIRE	<input type="checkbox"/> Multi-sports (CP/CE1/CE2)	<input type="checkbox"/> Multi-sports (CM1/CM2)	<input type="checkbox"/> Magie (CE2/CM1/CM2)	<input type="checkbox"/> Magie (CP/CE1)
	<input type="checkbox"/> Atelier créatif - Musique	<input type="checkbox"/> Sophrologie		<input type="checkbox"/> Initiation au jeu du cirque
	<input type="checkbox"/> Etude surveillée (CE1/CE2/CM1/CM2)	<input type="checkbox"/> Etude surveillée (CE1/CE2/CM1/CM2)	<input type="checkbox"/> Etude surveillée (CE1/CE2/CM1/CM2)	<input type="checkbox"/> Etude surveillée (CE1/CE2/CM1/CM2)
				<input type="checkbox"/> Tir à l'arc de 16h45 à 17h45 (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)
				<input type="checkbox"/> Tir à l'arc de 17h45 à 18h45 (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)

Tir à l'arc : Du CP au CM2. Possibilité de réaliser un passage de plumes de progression ou pour valider les acquis. Remise de diplôme en fin d'année. Une participation d'environ 7 euros sera demandée aux parents.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'approuver.

Signature obligatoire des parents ou du représentant légal :

**A RETOURNER EN MAIRIE
AVANT LE 20 JUILLET**